

L'attitude de la France à l'égard des mouvements islamistes au Maghreb

Caroline Ardouin

Les attentats intervenus depuis l'été 1995 sur le territoire français (attentat à la station Saint Michel, attentat de la place de l'Etoile, explosions avortées de bombes artisanales dans différents quartiers de Paris, explosion d'une voiture piégée devant une école juive dans la banlieue de Lyon) ont fait brutalement prendre conscience à l'opinion publique française des dangers internes que comportait la situation algérienne pour la France. Pour les autorités françaises qui avaient mis en place une véritable politique de "cordon sanitaire" (restrictions drastiques à la liberté d'aller et venir des Algériens entre leur pays et la France, surveillance renforcée des milieux islamistes en Algérie et en France) autour d'Alger, cette exportation de la violence algérienne était prévisible. Elle n'en marque pas moins les limites de l'efficacité des mesures définies depuis le début de 1992, date de l'annulation *a posteriori* des élections législatives algériennes et de l'entrée incontestable de ce pays dans le cycle de la violence et de la répression. Ces mesures n'ont empêché ni l'assassinat de ressortissants français en Algérie, ni le détournement d'un avion d'Air France en décembre 1994, ni *in fine* la vague d'attentats actuelle.

La perception de l'islamisme déjà fortement influencée en France par les événements d'Algérie, est de ce fait totalement conditionnée

aujourd'hui par la crise algérienne, d'autant plus que les attentats commis sur le sol français ont des répercussions au sein même de la société française puisqu'ils renvoient aux questions essentielles de la fracture sociale et de l'exclusion dans les banlieues et de la place de la communauté musulmane française.

Plusieurs questions fondamentales se posent aujourd'hui dans cette perspective: comment a-t-on pu en arriver là? Y avait-il moyen par la définition d'une autre politique faisant davantage la place à la reconnaissance du fait islamiste de faire en sorte que la France ne soit pas la cible d'attentats très probablement organisés (bien que non revendiqués) par des mouvements terroristes liés à la mouvance islamiste algérienne? Quelle est aujourd'hui la marge de manoeuvre française pour cette autre politique? En quoi ces attentats révèlent-ils et risquent-ils de renforcer la fameuse "fracture sociale" française, thème principal de la dernière campagne présidentielle? La crise actuelle ne renvoie-t-elle pas en définitive à une certaine incapacité de la classe politique française, tous partis confondus, à répondre aux interrogations de sa propre société?

Si l'on replace ces événements sous l'angle plus général de l'attitude de la France à l'égard de l'islamisme, on peut y voir l'occasion pour les autorités françaises de réexaminer les options politiques très négatives qu'elles ont toujours adoptées vis-à-vis de l'islamisme politique, leur stratégie de soutien du pouvoir algérien en place ayant été un échec. Pour cela il conviendrait de découpler strictement la reconnaissance de l'islamisme comme mouvement politique et l'usage de la violence par certains éléments de la mouvance islamiste. Ce découplage est particulièrement délicat à opérer, notamment vis-à-vis de l'opinion publique française très préoccupée par la vague d'attentats, qui pourrait donc interpréter une telle évolution comme un aveu de faiblesse.

Cette note examinera les principales composantes de la politique française à l'égard de l'islamisme au Maghreb, le constat d'échec tiré à la lumière des attentats de l'été 1995 et esquissera les options pour une autre politique.

*Politique française concernant le Maghreb
et réticences à l'égard de l'islamisme politique*

La situation de l'islamisme politique est très différente dans les trois pays du Maghreb. Au Maroc la mouvance islamiste apparaît très éclatée et émerge difficilement compte tenu de la politique d'Islam officiel habile suivie par le roi; en Tunisie, le parti Ennahda, après une phase de semi-légalisation, a été placé au ban de la vie politique et son leader Ghannouchi contraint à l'exil par le président Ben Ali; en Algérie, enfin, la lutte entre la mouvance islamiste et le pouvoir qui avait d'abord emprunté des voies légales (élections de 1990 et 1991) a basculé dans le terrorisme, le conflit armé et la répression.

La prise en compte de l'islamisme politique dans la définition de la politique française vis-à-vis de ces trois pays est en conséquence variable. Lorsque, comme dans le cas marocain, les islamistes n'ont pas réellement réussi à structurer une opposition crédible au pouvoir, ni *a fortiori* à définir un discours à l'égard des partenaires extérieurs de ce pays, la France ne se pose pas de questions en termes de reconnaissance et de légitimité politique du(des) mouvement(s) islamiste(s) marocain(s). Elle est en revanche préoccupée par les liens qui existent entre la montée d'un certain mécontentement social et la réceptivité aux thèses islamistes particulièrement forte dans certains milieux (jeunesse, classes défavorisées, universités); l'attentat qui a eu lieu en août 1994 contre des touristes espagnols a en effet montré que le Maroc n'était pas un sanctuaire et pouvait, pour des raisons internes et par effet de contagion de son voisin algérien, être atteint par la violence. Or, la situation algérienne a encore renforcé au plan français le souci que le Maroc puisse être un pôle de stabilité au Maghreb. Ce n'est pas un hasard si l'un des premiers déplacements en juillet 1995 du nouveau Président de la République a été le Maroc. Déplacement qui sera en retour suivi d'un voyage d'Hassan II à Paris en novembre. Les liens traditionnellement étroits entre la France et le Maroc ont donc été confortés par la crise de l'Algérie, même si les autorités

françaises ne dissimulent pas une certaine inquiétude quant à la succession du Roi. Le sentiment que la stabilité du pays repose toute entière sur l'habileté du souverain marocain à désamorcer les conflits politiques et sociaux internes, mais que dans le même temps la situation intérieure est de plus en plus délicate à gérer, va en effet croissant. Que deviendra le Maroc lorsqu'il aura perdu ce grand équilibriste qu'est Hassan II?

Le cas tunisien est vu différemment de Paris. Chacun s'accorde à reconnaître au président Ben Ali de réels succès économiques et sociaux et un contrôle politique fort du pays. Confronté à une situation délicate où les islamistes représentaient la seule force d'opposition populaire et organisée (14% des suffrages aux élections législatives de 1989 avec des pointes à 30% dans les grandes villes, ces résultats étant très probablement sous-estimés), celui-ci a depuis le début des années 1990 opté pour une politique de contrôle quasi total du champ politique qui a contraint les principaux dirigeants d'Ennahda à l'exil ou la clandestinité. La France a clairement choisi son camp en refusant d'accueillir Rached Ghannouchi, principal leader des islamistes tunisiens, qu'elle a interdit de séjour sur son territoire, même si elle héberge d'autres opposants islamistes au régime, pour la plupart d'ailleurs assignés à résidence. Alors même que Rached Ghannouchi est considéré comme la grande figure emblématique de l'islam modéré au Maghreb, le choix français de ne pas avoir avec lui de contacts officiels et de le contraindre à choisir un autre pays européen comme lieu d'asile politique (Ghannouchi a obtenu sans difficultés le statut de réfugié politique en Grande Bretagne), est très significatif. Il témoigne d'une suspicion particulière de la France à l'égard de cette famille politique et d'une forte volonté de distanciation. Les affirmations répétées de Rached Ghannouchi concernant son souci du respect de la légalité (notamment concernant le Code de la Famille tunisien et donc les droits de la femme) et son refus de la violence, sont dans cette perspective interprétés comme autant de manifestations d'opportunisme politique. On n'oublie pas en France que Ghannou-

chi a joué un rôle important dans la légalisation du FIS en Algérie en 1989.

Mais c'est principalement l'expérience algérienne qui, plus encore qu'avant, puisque le territoire français même est désormais devenu la cible des attentats de groupes terroristes se réclamant de la mouvance islamiste, permet de saisir l'attitude des autorités françaises par rapport à l'islamisme politique au Maghreb. La politique française à l'égard du Front islamique du salut a été constante. Le FIS ne s'est jamais vu reconnaître le statut d'interlocuteur politique comme peuvent l'avoir les autres partis se réclamant de l'opposition au pouvoir (le FLN et le FFS principalement). La France a interdit son sol aux dirigeants du FIS lorsque ce parti a été plongé dans l'illégalité en Algérie en mars 1992. Rabah Kebir et Anwar Haddam, porte-paroles du FIS à l'étranger, ont pour cette raison élu résidence en Allemagne et aux Etats-Unis. La position de François Mitterrand qui condamne en janvier 1992 l'interruption du processus électoral en Algérie apparaît avec le recul comme complètement atypique par rapport à la politique française suivie précédemment et par la suite. En déclarant que "le processus engagé pour des élections a été interrompu et cela représente un acte pour le moins anormal puisque cela consiste à installer un Etat d'exception... ce qui n'a pas été accompli en cette circonstance jusqu'à son terme prévu devrait l'être et les dirigeants algériens s'honoreront en retrouvant le fil de la démocratisation nécessaire, qui passe forcément par des élections libres", le Président français témoignait d'une prémonition étonnante par rapport à ce qui allait suivre et prenait le risque d'être accusé d'ingérence dans les affaires intérieures algériennes. Il récidivera au début de l'année 1995, dans un contexte de cohabitation difficile. En proposant le 3 février 1995 une initiative européenne, dont il précisera "qu'il s'agit encore d'une espérance, pas d'une politique", qui consisterait à mettre en place au niveau européen une aide économique massive, opération à laquelle il conviendrait d'associer toutes les parties favorables à un processus démocratique, François Mitterrand renouait avec la philosophie des propos

tenus trois ans plus tôt mais la portait à l'échelle européenne. Entre-temps il y avait eu entre 20 et 30 000 morts en Algérie et la France n'avait à aucun moment envisagé de remettre réellement en cause sa politique de soutien du régime algérien en place.

Les déclarations de François Mitterrand sont fondamentales parce qu'elles permettent de comprendre *a contrario* ce que la politique française dénie aux islamistes algériens sur le plan de la légitimité politique. Lorsque le Président de la République français déclare qu'un processus électoral doit être mené à son terme, il souligne implicitement que cette affirmation vaut quel que soit le programme et les intentions supposées des partis qui ont accepté le jeu démocratique de l'élection. Il s'oppose ainsi à la démonstration du pouvoir algérien qui a justifié l'annulation des élections par le fait qu'il ne devait pas y avoir de démocratie pour les ennemis de la démocratie. Le FIS doit donc, selon François Mitterrand, être traité comme un parti politique normal. Cette position n'a en fait jamais été reprise par les autorités françaises, que ce soit au temps des socialistes ou de l'actuelle majorité. Le parti islamiste a été en permanence diabolisé avec des arguments qui reprenaient grosso modo ceux du pouvoir algérien, d'autant plus que la fermeture du champ politique algérien aidant, le recours à la violence terroriste et la lutte armée dans les maquis se sont peu à peu substitués au sein du mouvement islamiste algérien à l'expression politique, apportant ainsi la justification nécessaire au sentiment que le FIS n'était pas un parti comme les autres.

Cette diabolisation forte chez les décideurs français a été relayée dans l'opinion publique par l'action des médias qui ont systématiquement donné la parole à des intellectuels algériens francophones appartenant à la catégorie des éradicateurs. Partisans d'une répression tous azimuts à l'égard des islamistes qui rejoint en fait la position du pouvoir algérien, ces Algériens dont les liens avec leur propre société apparaissent parfois très lâches mais qui incarnent à merveille pour le public français l'image d'Algériens plus Français

que nature (la représentation la plus parfaite de ce phénomène étant à coup sûr Khalida Messaoudi, militante féministe kabyle auteur d'un *best-seller* d'entretiens avec une journaliste du *Nouvel Observateur*, hebdomadaire de la gauche parisienne bien-pensante), confortent les Français dans leurs préjugés anti-algériens, anti-islamistes et anti-arabes. Les souvenirs des traumatismes de la guerre d'Algérie ne sont jamais très loin. Les réactions viscéralement négatives de l'opinion publique française en ce qui concerne cette deuxième guerre d'Algérie, son isolationnisme sauf à l'égard de cette poignée d'intellectuels francophones qu'elle assimile en fait à des Français, soulignent la persistance d'anciennes rancoeurs et la conviction populaire inconsciente que "les Algériens n'ont que ce qu'ils méritent". Ce sentiment vaut *a fortiori* pour les islamistes algériens présentés par les médias français comme tortionnaires, violeurs de femmes, obscurantistes et anti-français, sans que jamais l'occasion leur soit donnée de rectifier cette image en prenant eux-mêmes la parole. Même lorsque certains chercheurs français (François Burgat, Bruno Etienne) prennent la "défense" des islamistes, il est fort probable que leur discours ait plutôt un impact négatif. Leur présentation est dans la majorité des cas trop biaisée et apparaît comme la traduction de convictions personnelles, le choix d'un camp contre un autre plutôt que le résultat d'une analyse objective de l'importance du mouvement islamiste par rapport aux attentes de la population algérienne et aux carences du pouvoir.

Des contacts existent cependant entre les autorités françaises et les islamistes algériens. Mais parce que ces contacts ne doivent avoir aucun caractère officiel et politique, ils sont assurés par les services du Ministère de l'Intérieur, qui traite également avec les réseaux islamistes implantés en France, ou les "services" français. Ils ne peuvent avoir pour cette raison qu'un rôle marginal dans la définition de la politique française en Algérie. Les rivalités entre le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Affaires étrangères, quand il ne s'agit pas de la guerre des polices, vont en effet contre une bonne diffusion et une utilisation

correcte des informations recueillies. Surtout, la nature de ces contacts, en cantonnant de fait les islamistes à un sous-rôle politique, manifeste clairement le choix des autorités françaises de privilégier le pouvoir algérien et est naturellement interprétée en ce sens par l'ensemble des acteurs politiques algériens.

Comment expliquer cette difficulté française particulière à comprendre et reconnaître l'islamisme et notamment l'islamisme politique? La nature de la culture politique française, la prétention de la France à incarner les valeurs universelles de la démocratie moderne, le lien entre le sentiment très fort d'une exemplarité de la démocratie française et le caractère laïque de cette démocratie sont autant d'éléments importants. Ainsi la France a systématiquement favorisé dans le cadre de sa politique arabe des pays comme l'Irak, qui avaient su jouer sur leur prétendue laïcité pour déclencher un préjugé positif à leur égard. Les relations traditionnelles de la France et du Maghreb, encore plus fortes dans le cas algérien puisque l'Algérie, au contraire de la Tunisie et du Maroc qui étaient des protectorats, faisait partie intégrante du territoire français, rendent probablement encore plus difficile la compréhension et l'acceptation d'un islamisme maghrébin. Parce que ces pays sont proches de la France par l'histoire et les liens entre les populations, il est plus compliqué aux Français d'y replacer à sa juste proportion le phénomène islamiste. La tendance est, soit de le diaboliser comme dans le cas algérien, soit de le minimiser comme dans le cas marocain, sans rechercher les raisons objectives de son succès. Compte tenu des séquelles de l'histoire franco-algérienne, la tentation est grande en outre de considérer l'islamisme algérien comme une sorte de punition nécessaire pour ce pays sans percevoir toutes les interactions que pourrait à terme avoir la situation algérienne avec celles des deux autres pays du Maghreb. Sans souscrire aveuglément à la théorie des dominos, force est pourtant de constater que les racines sociales du succès du FIS en Algérie se retrouvent en effet mutatis mutandis au Maroc et, dans une moindre mesure, en Tunisie.

*Menaces sur le territoire français
et limites des options politiques actuelles*

Les attentats sur le territoire français ne devraient pas être sans conséquence sur la politique de la France au Maghreb et singulièrement sur la politique algérienne de la France, et sur celle menée à l'égard de la communauté musulmane de France. Après avoir tenté de minimiser la signification de cette vague de violence par rapport à la fracture sociale française, en allant chercher en Algérie et dans d'autres pays d'Europe (Suède, Belgique, Italie) les instigateurs des attentats, les autorités françaises doivent aujourd'hui se rendre à l'évidence. C'est bien sur le territoire français que se situe la logistique de ces actes de violence, c'est bien en France que le terrorisme islamiste algérien peut recruter, y compris chez des Français, beurs ou "de souche". Le terrorisme qui semble en passe de s'implanter en France n'a donc pas la même signification que celui des attentats commis dans les vagues précédentes qui étaient liés à des réseaux externes à la société française (Iran, Syrie, Libye) et dont l'impact était pour cette raison limité. Dans le cas présent, la crainte est forte d'une installation de la violence comme c'est le cas en Algérie. Certains analystes n'hésitent d'ailleurs pas à affirmer aujourd'hui que pour comprendre et anticiper les perspectives des attentats en France il faut se référer à l'expérience algérienne.

Sans aller jusqu'à cet extrême, il faut reconnaître que les autorités françaises se trouvent aujourd'hui placées dans une situation particulièrement difficile. Les attentats en France ont en effet explicitement fait le lien entre les aspects internes et externes de la question algérienne et permis au sein de l'opinion publique française la résurgence de tous les fantasmes et de tous les amalgames. La tentation est omniprésente désormais pour beaucoup de Français de confondre terroriste, arabe, islamiste et immigré, d'assimiler fermeture des frontières et protection contre les terroristes, d'être enfin favorable à une accentuation de la répression policière dans les milieux des banlieues ouvertement

considérés comme à haut risque. L'embarras de la classe politique française sur ces sujets, déjà très perceptible au moment des élections présidentielles de juin 1995 où les deux candidats en présence avaient réduit leur analyse en ce domaine à une condamnation de l'immigration clandestine, puis dans les premiers mois de la Présidence de Jacques Chirac où tout discours politique sur la question algérienne avait été quasiment supprimé, est à son comble. Le parti socialiste n'apparaît pas moins frileux que ses rivaux de droite à ce sujet; échaudé par une pratique du pouvoir où il avait du temps du premier ministre Edith Cresson remis les charters d'expulsion d'immigrés clandestins à l'ordre du jour, anxieux de se concilier certaines voix de droite, il n'a à aucun moment tenté de clarification des enjeux de la question algérienne, ni tenu de discours cohérent de solidarité avec la communauté musulmane de France. Le candidat socialiste à l'élection présidentielle Lionel Jospin s'est ainsi systématiquement abstenu d'évoquer les questions d'immigration sauf pour stigmatiser l'immigration clandestine au moment du débat télévisé de mi-campagne qui l'opposait à Jacques Chirac; sur ce point la position des deux candidats est apparue comme rigoureusement identique — comme a été identique leur souci de ne pas évoquer la question du Front national, alors même qu'au cours du grand défilé rituel de ce parti en l'honneur de Jeanne d'Arc, quelques jours auparavant, un *skin-head* avait molesté et noyé dans la Seine un Marocain. Lorsque Jacques Chirac devenu Président a tenté dans une allocution télévisée de définir une certaine doctrine sur ces questions, il est surtout apparu comme faisant le grand écart en condamnant violemment le terrorisme tout en soulignant sa proximité à l'égard des musulmans de France, sans réussir à clarifier les contours d'une politique qui puisse prendre en charge l'ensemble des aspects internes et externes des problèmes soulevés par cette vague d'attentats.

La politique française menée jusqu'à présent à l'égard de l'Algérie apparaît en effet à la lumière de ces attentats comme un échec; de même qu'apparaît comme un échec au plan interne la politique vis-à-vis des banlieues, particulièrement en ce qui concerne l'analyse et

la prise en compte de leur islamisation. Les causes de ce double échec sont relativement simples à analyser.

La politique française à l'égard de l'Algérie, depuis l'interruption du processus électoral en janvier 1992, s'est articulée autour de trois priorités; 1) préserver l'intégrité du territoire français par des restrictions importantes sur les visas et les documents de séjour octroyés à des Algériens et de manière plus générale à des Maghrébins et la mise en place d'un fichier des islamistes et sympathisants islamistes afin de mieux contrôler leurs allées et venues vers la France, voire de leur en interdire l'accès, 2) soutenir le pouvoir en place considéré comme un élément de stabilité essentiel face au péril islamiste par l'octroi d'une aide économique importante (6 milliards de francs annuellement jusqu'en 1995; 5 milliards de francs pour 1996 auxquels il faut ajouter le prix d'un rééchelonnement de la dette algérienne très supérieur au milliard de francs) et 3) s'abstenir de tout contact politique avec les islamistes. A mesure que la légitimité du pouvoir algérien apparaissait plus contestable notamment du fait de son usage de la violence (déportations massives de sympathisants islamistes dans des camps au sud du pays, répression à l'égard des populations civiles, manipulation du terrorisme...) et que les ressortissants français sur place devenaient la cible privilégiée d'attentats, les autorités françaises se sont efforcées de donner à leur soutien un tour de plus en plus discret (maintien de l'aide financière mais absence de discours politique, voire du temps où Alain Juppé était ministre des Affaires étrangères intérêt manifesté vis-à-vis du processus de Sant'Egidio rassemblant, à compter de la fin 1994, l'ensemble des partis politiques algériens représentatifs — FLN, FFS, FIS — de l'opposition au pouvoir). Ce souci de distanciation a été porté à son comble au moment du détournement de l'Airbus d'Air France en décembre 1994. A l'époque la résolution de la crise avait clairement illustré les limites de l'entente entre le pouvoir algérien et les autorités françaises. Celles-ci avaient dû forcer la main du gouvernement algérien pour que l'appareil quitte le territoire algérien et soit finalement arraisonné à Marseille.

A aucun moment pourtant la distanciation à l'égard du pouvoir algérien n'a entraîné de remise en cause des éléments de soutien effectif au régime que constituent l'aide économique et l'absence de contact avec les islamistes. Ce qui a été surtout perçu en définitive, et particulièrement au moment de la "crise de l'Airbus", ce sont les atermoiements des autorités françaises. A l'époque du gouvernement de M. Balladur, ces hésitations étaient d'autant plus perceptibles que la politique algérienne donnait l'impression d'être menée par deux ministres à la fois, l'Intérieur et les Affaires étrangères, ou plutôt que la France donnait l'impression d'avoir deux politiques algériennes, l'une de préservation à tout prix du pouvoir, l'autre de distance subtile. Aujourd'hui la perception est moins claire mais les hésitations sont toujours présentes. En ce qui concerne l'aide, on peut même considérer que l'appui français s'est encore accentué dans le cadre du rééchelonnement de la dette algérienne en permettant en 1994 et 1995 au régime d'obtenir des conditions très favorables accompagnées de prêts significatifs du FMI et de la Banque mondiale. Dans ces conditions, l'absence de discours politique français de soutien était de peu d'importance pour le pouvoir qui ne s'est pas gêné pour présenter à sa guise les résultats des négociations financières internationales, y compris en mettant en relief l'attitude très bienveillante de la France. En matière de contacts avec les islamistes, la France s'est en permanence efforcée de réduire l'audience des porte-paroles du FIS à l'étranger. Elle y a été aidée par les difficultés de coordination de la mouvance islamiste algérienne et l'intensification de la violence, notamment à l'égard des étrangers. Le discours très ambigu d'un Anwar Haddam refusant de condamner explicitement les assassinats d'étrangers en Algérie a ainsi joué un rôle très négatif sur l'image du parti islamiste algérien; Anwar Haddam a d'ailleurs vu sa liberté d'expression être progressivement limitée par les autorités américaines. Le FIS a en la matière souffert de ne pas avoir de véritable représentation politique à l'étranger, *a contrario* du FLN pendant la guerre d'Algérie qui avait compris

l'importance en termes d'image d'une cohésion forte entre opposition de l'intérieur et de l'extérieur.

A la mi-1995, au moment où les premiers attentats ont éclaté sur le sol français, la France apparaissait ainsi aux yeux de tous (régime, opposition algérienne, groupes armés, partenaires occidentaux de la France) comme le premier soutien du pouvoir d'Alger. Le sentiment à l'issue de ces attentats a donc été chez ses partenaires occidentaux que "cela devait bien arriver un jour...". Au sein du pouvoir algérien, qui est apparu à certains égards singulièrement bien informé des détails de ces événements immédiatement après le premier attentat commis sur le sol français, la volonté a été forte d'exploiter les attentats en France pour renforcer encore l'amalgame entre sa situation par rapport aux islamistes et celle des autorités françaises, mettant le gouvernement français dans l'embarras. La fin de la sanctuarisation du territoire français autorise aujourd'hui toutes les inquiétudes, compte tenu de l'atomisation de la mouvance armée islamiste algérienne et des tensions dans les banlieues françaises. Par effet d'imitation, de nombreux groupuscules associant terroristes algériens et relais français pourraient être tentés de démontrer à leur tour leur capacité à mener des actions terroristes en France.

Au plan interne, les attentats ont révélé les limites du suivi par les autorités françaises de la situation des banlieues et l'absence d'une véritable politique à l'égard des musulmans de France. Longtemps considérées comme un moyen d'encadrer les jeunes difficiles dans les banlieues, les associations d'obédience musulmane ont ainsi été largement subventionnées au niveau local par les municipalités pendant des années, avant que celles-ci ne réalisent récemment leur lien avec certains milieux terroristes et mafieux. Pour cela il a fallu les premiers attentats contre des Français en Algérie en 1993. Il suffisait auparavant aux autorités françaises d'avoir le sentiment de contrôler la mouvance islamiste en France à travers des réseaux d'indicateurs mis en place par le Ministère de l'Intérieur — sans s'inquiéter réellement de la réalité de ce contrôle. Ces associations ont donc pris en toute

tranquillité une influence croissante sur la communauté musulmane française, notamment à travers le développement de l'enseignement de l'arabe, que leur avait totalement abandonné les autorités françaises. L'éclatement identitaire de la communauté musulmane française (entre trois et cinq millions de musulmans vivent en France; ils sont issus de 123 pays différents) a encore accentué ce phénomène. La mise à l'honneur de la notion d'Islam de France du temps des socialistes par Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, reprise ensuite par Charles Pasqua dans les mêmes fonctions, n'a pas permis de véritable coordination de la kyrielle d'associations islamistes existantes, pas plus que de définition d'un discours fédérateur. L'actuel recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, malgré sa modération, est surtout perçu comme un soutien du pouvoir français — quand ce n'est pas son origine algérienne qui lui est reprochée par ses ouailles.

Dans ces conditions, auxquelles il faut ajouter le contexte de la crise économique et du chômage, rien d'étonnant à ce que les jeunes Français d'origine maghrébine des banlieues représentent pour tout réseau terroriste d'obédience islamiste un vivier de recrutement quasi inépuisable... et que la répression policière, voire les assignations à résidence de militants islamistes, actuellement conduites, si elles sont inévitables dans la situation actuelle, soient probablement impuissantes à empêcher de nouveaux attentats. La défiance de l'opinion publique française à l'égard des banlieues, et plus spécialement des populations musulmanes de ces banlieues, déjà forte, comme en témoignent les affaires de voile islamique à l'école, s'en trouve accrue. Les problèmes liés au voile islamique ont d'ailleurs illustré les difficultés des pouvoirs publics français à adopter une position homogène sur ce point et la différence de perception au niveau local (directeurs de collèges et lycées), central (Ministère de l'Education nationale) et juridique (juridictions administratives, Conseil d'Etat). Selon les collèges et lycées, le port du voile a été interdit ou autorisé par leur administration; une circulaire du ministre de l'Education a fermement conseillé, en insistant sur le caractère incontournable des valeurs

laïques et républicaines, aux directeurs d'établissement d'adopter une attitude très stricte lorsque le port du voile allait à l'encontre de certaines activités scolaires obligatoires (sport) ou prenait un caractère ostentatoire; enfin, le Conseil d'Etat, juridiction administrative suprême, a en revanche autorisé le port du voile dans certaines conditions au nom des principes de respect des différences confessionnelles et culturelles. Cette cacophonie rend compte de la difficulté d'appliquer des principes généraux du droit parfois déjà compliqués à concilier (respect de l'égalité, de l'ordre public mais aussi tolérance à l'égard des différences culturelles) à l'échelon local. La société française elle-même est divisée sur ces questions. Le point de vue des populations qui vivent tous les jours les situations de semi-ghettos des banlieues étant naturellement beaucoup plus extrême; de réels antagonismes apparaissent entre habitants d'une même zone urbaine. A trois ans d'élections législatives, de nombreuses analyses glosent déjà sur une explosion du vote lepéniste qui confirmerait les divisions de la société française et la difficulté des partis politiques traditionnels à les prendre en charge.

Doublement contestée au plan externe et interne à travers la question algérienne, la politique française à l'égard de l'islamisme pourrait subir certaines redéfinitions à moyen terme. La sensibilité particulière de la société française sur ces problèmes ne rend pas cette redéfinition aisée pour la classe politique.

Quelle autre politique?

Jusqu'à présent l'apparition de manifestations terroristes en France s'est traduite quasi exclusivement par une accentuation de la répression policière sur les réseaux islamistes. Les autorités françaises ont fait preuve en la matière d'un activisme ultra-médiatisé, multipliant les rafles dans les milieux à risque et les demandes d'extradition d'autres pays d'Europe des principaux suspects avec un succès parfois mitigé. Jacques Chirac a par ailleurs pris la décision de reporter *sine die*

l'application des accords de Schengen afin de maintenir les contrôles de personnes et de biens aux frontières françaises. Ces différentes opérations ont pu laisser l'impression d'une certaine improvisation, le souci de rassurer l'opinion publique l'emportant sur la cohérence. Ainsi en est-il des déclarations du ministre de l'Intérieur J. L. Debré dénonçant la Sécurité militaire algérienne, qui aurait cherché à égarer la France sur de fausses pistes. La gravité de la situation a parfois incité le gouvernement français à désigner des boucs-émissaires plutôt qu'à analyser ses propres responsabilités; les boucs-émissaires se sont successivement appelés accords de Schengen, réseaux islamistes en Suède et en Belgique et... Sécurité militaire algérienne.

Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui ces attentats ont conduit à poser ouvertement certaines questions tabous. Le souci d'éviter que "cela ne recommence" implique en effet de s'interroger sur le fait de savoir s'il ne faut pas davantage se distancier du pouvoir algérien et pour cela envisager de donner aux islamistes algériens le statut d'opposant politique qui leur avait été dénié et/ou modifier les conditions de versement de l'aide économique française. Toute la difficulté pour le gouvernement français, en cas de redéfinition de sa politique, est de ne pas donner le sentiment qu'il cède au chantage de la violence — ce dont ne manquera pas d'ailleurs de l'accuser le pouvoir algérien. Au plan interne, la définition d'une politique des banlieues qui ne se cantonne pas au tout sécuritaire est urgente. Mais elle supposerait au préalable l'élaboration par l'ensemble de la classe politique française d'un discours politique courageux dénonçant les risques d'amalgame entre musulman, islamiste et terroriste, qui n'a guère été tenu jusqu'à aujourd'hui. Au plan interne comme au plan externe, les autorités françaises devraient en fait découpler les préoccupations sécuritaires des préoccupations politiques. L'affichage d'actions policières musclées ne devrait pas aller à l'encontre d'une certaine adaptation du discours et des politiques menées, comme on en a aujourd'hui l'impression.

Si l'on s'intéresse à la question de la reconnaissance des islamistes comme interlocuteurs politiques, le processus de Sant'Egidio offre

l'occasion d'un rapprochement et d'une légitimation conditionnelle du FIS. C'est d'ailleurs l'option qu'avait esquissée Alain Juppé comme ministre des Affaires étrangères au début de l'année 1995. Elle permettrait au gouvernement français d'éviter des contacts politiques directs avec le FIS et de bénéficier de garanties concernant l'arrêt de la violence et le respect, en cas d'arrivée au pouvoir du parti islamiste, des libertés démocratiques. La Plate-forme de principes adoptée par les participants au processus au début de l'année 1995 constitue en effet un texte d'engagement qui bien que très général, est relativement satisfaisant à cet égard. Sans doute, faudrait-il néanmoins la compléter par des garanties plus spécifiques du FIS en ce sens, compte tenu de la montée de la violence intervenue en Algérie cet été-là et de son exportation au territoire français. Il faut d'ailleurs rappeler que Rabah Kebir a condamné à deux reprises sans équivoque les attentats sur le sol français. La question de la légitimité des représentants du FIS à l'étranger reste néanmoins posée comme leur capacité à obtenir réellement une réduction significative de la violence. L'avantage essentiel de Sant'Egidio est que le FIS n'y est pas seul mais encadré par les principaux partis politiques algériens. La tentation existe encore en France d'interpréter, pour cette raison, ce processus comme un cheval de Troie du FIS qui, une fois au pouvoir, se débarrasserait de ses anciens alliés. Même si cette possibilité ne peut pas être totalement écartée d'emblée, il faut remarquer que le rapport de force n'est pas à ce point favorable au FIS, surtout aujourd'hui, qu'il puisse se défaire aussi aisément des autres formations politiques. La difficulté essentielle est davantage que les principaux partis de Sant'Egidio sachent préserver leur cohésion, compte tenu de la tendance forte de certains de leurs leaders à privilégier des stratégies individuelles (Ait Ahmed au FFS en particulier).

L'échelon européen offre peut-être en effet à la France l'occasion d'un certain infléchissement de sa politique sans donner l'impression d'un reniement, ni apparaître trop ouvertement en première ligne. L'initiative proposée par François Mitterrand au début de 1995 d'une

aide européenne massive à l'Algérie dont le versement ferait intervenir l'ensemble des acteurs algériens favorables à un retour à la démocratie dans ce pays, bien que lancée à contretemps par rapport à la situation de politique intérieure française, avait le mérite de poser pour la première fois la question d'une conditionnalité politique de l'aide à l'Algérie et de souligner que seule l'Europe avait probablement la capacité politique de "faire passer" cette proposition. Le pouvoir algérien ne s'y était pas trompé en réagissant vigoureusement contre cette "ingérence inadmissible". Les autorités françaises actuelles ont plutôt pris une option inverse jusqu'à présent en privilégiant leur pouvoir de décision national sur le relais européen. Question de culture gaulliste certainement, mais aussi peut-être d'une absence de réflexion en profondeur sur la façon dont l'échelon européen pourrait servir la France. En repoussant l'application des accords de Schengen et en se concentrant sur les questions policière et judiciaire, le gouvernement français a conforté le sentiment déjà très présent chez ses partenaires européens que les questions de sécurité liées à la présence de réseaux islamistes en Europe concernaient en priorité voire exclusivement le territoire français à cause de leur lien avec la situation algérienne. Elles ont en outre créé un sentiment d'irritation légitime à l'égard de la politique très unilatérale suivie par la France en ce domaine.

La France a donc du chemin à faire si elle souhaite que l'Europe définisse sur ces problèmes une position conforme à ses intérêts et puisse constituer un relais à ses thèses. Elle devrait dans cette optique réfléchir au préalable aux redéfinitions qui lui semblent souhaitables dans sa propre politique. Le problème de la conditionnalité politique de l'aide ou d'une partie de l'aide est au coeur de cette réflexion. Actuellement le gouvernement français écarte totalement cette possibilité, faisant valoir que l'aide qu'il verse au gouvernement algérien a une vocation purement commerciale d'appui aux exportations françaises, ou financière dans le cadre de la contribution française au rééchelonnement. Cette position, si elle a indéniablement une cer-

taine légitimité technique, présente l'inconvénient de passer sous silence le problème de la perception des crédits français par l'ensemble des acteurs politiques algériens (régime, opposition, groupes armés) comme une aide dont la signification est en premier lieu politique. Pour autant on ne peut nier que la mise en place de conditionnalités politiques en lien avec le versement d'une aide économique se soit toujours heurtée à des difficultés fortes (notamment dans le cas de certains pays africains), tant en ce qui concernait la définition de cette conditionnalité politique que sa mise en oeuvre et son contrôle. En l'occurrence si on se réfère encore une fois à la proposition de François Mitterrand de février 1995, on peut remarquer qu'elle présentait l'avantage de proposer une conditionnalité positive dans le cadre d'une aide particulière (aide spécifique "massive" dont le versement impliquait l'ensemble des parties algériennes favorables à un compromis démocratique), ce qui permettait de préserver l'aide traditionnelle d'une contagion trop forte par le politique et de sauver ainsi la face des autorités algériennes.

Tant en ce qui concerne les contacts politiques avec l'opposition algérienne à travers le processus de Sant'Egidio, que sur la question d'une certaine conditionnalité politique de l'aide à l'Algérie, l'échelon européen pourrait donc être un relais efficace et suffisamment distancié pour la France. Pour se concilier ses partenaires européens en ce domaine, elle devrait être prête à accepter un débat sur la question algérienne impliquant très probablement de répondre à certaines interrogations des autres pays européens sur le bien-fondé de sa politique, débat que les autorités françaises ont toujours récusé jusqu'à présent. Une mise à plat générale des différentes politiques suivies par les Etats-membres de l'Union européenne à l'égard de l'Algérie mais aussi de l'islamisme politique serait d'ailleurs très utile pour définir des orientations de politique européenne adaptées et un discours cadre.

Les politiques menées par les différents Etats-membres de l'Union européenne sont en effet variables. Schématiquement, il semble que la

France soit à cet égard à mi-chemin entre les pays d'Europe du Nord qui ont développé sur la reconnaissance de l'islamisme politique un discours très tolérant et pratiqué une politique d'asile politique active vis-à-vis des principaux responsables des partis islamistes concernés, voire d'activistes ayant des liens avec certains réseaux terroristes, et les pays du Sud qui se sont davantage préoccupés des problèmes que pouvait poser l'islamisme à la cohésion interne de leurs propres sociétés (présence de fortes communautés musulmanes, proximité géographique par rapport à l'Algérie, question de l'immigration). Certains pays du Sud de l'Europe comme l'Italie, ont cependant fort bien réussi jusqu'à présent à découpler leur discours et leur pratique politique (soutien au processus de Sant'Egidio) en sauvegardant leurs intérêts vis-à-vis de l'ensemble des acteurs algériens, d'une certaine intensification de mesures sécuritaires rendues nécessaires par l'exportation du terrorisme algérien (coopération policière renforcée avec la France et l'Algérie en matière de contrôle des réseaux islamistes). L'Espagne paraît également davantage sur cette ligne d'autant plus qu'elle a eu avec la Présidence de l'Union européenne jusqu'à la fin de l'année 1995 et l'organisation de la Conférence de Barcelone, les moyens de renforcer son influence politique sur ces questions. La gravité de la situation en France et les phobies de l'opinion publique ont empêché jusqu'à présent une véritable réflexion sur les avantages présentés par ce découplage du politique et du sécuritaire.

Quoi qu'il en soit, ce qui ressort c'est que les craintes d'une contamination de la crise algérienne à leur propre société sont très variables d'un Etat membre de l'Union européenne à l'autre et ce en grande partie pour des raisons objectives (géographie, situation économique et sociale, importance des communautés musulmanes). La réflexion européenne ne pourra dans ces conditions progresser utilement que si elle reconnaît au moins implicitement un intérêt privilégié de certains Etats-membres sur la question algérienne, voire sur la question plus générale de l'islamisme politique. Ce concept d'intérêt privilégié pourrait, pour être moins contesté, se fonder

d'ailleurs sur des indicateurs économiques, sociaux et politiques acceptés par l'ensemble des Etats-membres. Ces indicateurs pourraient notamment être: l'importance de la communauté musulmane, la proximité géographique, le rôle politique traditionnel joué dans la zone, la vulnérabilité du territoire national par rapport au terrorisme islamiste, le montant de l'aide financière versé en Algérie et dans la zone, le nombre de visas délivrés, l'accueil de réfugiés politiques — ce qui aboutirait à donner de fait à la France et aux pays méditerranéens de l'Europe un rôle privilégié dans la réflexion (sauf probablement en ce qui concerne le critère d'accueil des réfugiés politiques où les pays méditerranéens se sont montrés très suspicieux).

On ne peut en outre passer sous silence le fait que l'Union européenne souffre d'un certain handicap lorsqu'il s'agit de prendre des décisions rapides et contestées par certains de ses Etats-membres, ainsi que l'a illustré la crise yougoslave. Pour remédier à cette difficulté il faudrait probablement instaurer une sorte d'instance d'exécution politique européenne, qui puisse surmonter les blocages institutionnels inévitables (un groupe de contact comprenant les pays qui se seraient vus reconnaître un intérêt privilégié sur la zone?). La question de l'association des Etats-Unis à la gestion de la crise algérienne devrait en outre être posée. Moins que la France mais plus que les autres Etats-membres de l'Union européenne, ce pays est en effet susceptible d'avoir de l'influence sur le pouvoir algérien; les Etats-Unis ont par ailleurs toujours gardé le contact avec les islamistes de ce pays.

S'agissant enfin des opérations sécuritaires liées à la lutte anti-terroriste, les autorités françaises devraient probablement reconnaître plus explicitement qu'elles ne l'ont fait jusqu'à présent leurs responsabilités face à la crise actuelle et ne pas se lancer inconsidérément pour des raisons de politique intérieure dans la remise en cause de certains acquis européens comme les accords de Schengen. Cette attitude a un coût important en termes d'image européenne de la France. Elle présente en outre le risque de déresponsabiliser les autres

Etats-membres de l'Union face à la montée d'une certaine violence islamiste sur le territoire européen.

*

* *

La période actuelle est cruciale en ce qui concerne l'attitude de la France vis-à-vis de l'islamisme politique et particulièrement de l'islamisme au Maghreb et au sein de sa propre société. Les attentats intervenus sur le sol français ont en effet démontré par la violence que la France ne pouvait continuer à ignorer la réalité des mouvements islamistes dans cette région très proche de son sol et que cette réalité avait des ramifications profondes au sein même de sa propre société. Malheureusement ces évidences en s'imposant par la violence risquent d'alimenter les peurs et les fantasmes d'une opinion publique et d'une classe politique française que la crise sociale actuelle incite au repli sur soi. Il n'est donc pas acquis que la politique française évolue vers une prise en compte plus exacte de l'islamisme dans ses relations avec ses voisins du Maghreb. Mais la question est explicitement posée.